

Une étude au long cours identifie les risques professionnels du territoire

Le Service interprofessionnel de santé au travail de Narbonne teste depuis trois ans une méthode inédite: elle a permis de lister avec précision les risques professionnels des différents secteurs d'activité. Premiers résultats.

Plus qu'un ensemble de statistiques figées, c'est un véritable «outil» que présenteront demain les responsables du Service interprofessionnel de santé au travail (Sist) de Narbonne. Une méthodologie rigoureuse, précise (lire ci-contre) et surtout inédite et qui, après trois ans de mise en pratique, débouche sur la cartographie des risques professionnels sur les territoires du Grand Narbonne et du Lézignais. Les données sont si précises qu'elles permettent aussi bien de dresser la situation de chaque secteur professionnel (et même de chaque corps de métier!) que de proposer une vision globale des risques sur le territoire. Les résultats ci-dessous ont été établis à partir d'une base de 16 006 salariés... mais l'étude continue, affinée en permanence. A ce jour, près de 18 000 personnes y ont ainsi participé.

Les cinq risques les plus présents

Selon l'étude, il s'agit des risques liés aux postures pénibles (64,3%), aux efforts physiques et à la manutention manuelle (57,2%), des risques psychosociaux (54,7%), des risques liés aux chutes de plain-pied (40,2%) et des risques liés au travail sur écran (37,3%). Si ce classement a été établi sur la base d'un questionnaire rempli par les salariés, il s'appuie aussi sur les discussions desdits salariés avec un médecin du travail... Ces échanges pouvant entraîner des corrections et réévaluations de certains risques.

Les cinq principaux risques surévalués

2,5% des salariés interrogés pensent à tort être exposés aux risques liés au travail répétitif, 2,1% aux risques liés au travail de nuit, 1,8% aux nuisances liées au



L'étude sera aussi présentée cette semaine à Paris, au congrès national de la médecine du travail. O. Got

bruit, 1,7% aux risques liés à leurs déplacements dans l'enceinte de l'entreprise, et 1,3% aux risques liés aux agents biologiques. Si ces présupposés erronés ont ensuite été rectifiés dans les données définitives suite à la discussion avec le médecin, on remarquera que ces pourcentages sont très faibles: la grosse majorité des salariés interrogés ne surévaluent donc pas leur exposition aux risques professionnels. Contre toute attente, ce serait même plutôt le contraire.

Les cinq principaux risques négligés

26,9% des salariés estiment, à tort, ne pas être exposés aux ris-

ques psychosociaux, 19,2% aux risques liés aux chutes de plain-pied, 14,7% aux risques liés aux postures pénibles, 10,5% aux risques liés aux agents chimiques dangereux, et 10,1% aux risques liés aux chutes de hauteur. Il convient ici de souligner que trois des principaux risques sous-évalués figurent in fine dans le top 5 des risques les plus présents, après rectifications apportées avec le médecin du travail. Si l'on s'en tient aux réponses «brutes» des salariés, les risques psychosociaux figurent même en quatrième position (derrière les risques liés au travail sur écran), alors qu'ils gagnent une

place à l'issue des ajustements opérés grâce au dialogue salarié-spécialiste.

Quels secteurs concernés?

Trente activités regroupent à elles seules 50% des salariés interrogés dans le cadre de cette étude. Les cinq principales sont l'administration publique (792 salariés), la restauration traditionnelle (734), les supermarchés (637), les activités hospitalières (530) et les transports routiers de fret interurbains (462). Les «travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment» arrivent en 9^e position, avec 267 salariés interrogés.

Lionel Ormières

À SAVOIR

Comment ont-ils fait?

Un questionnaire proposé à un salarié sur deux lors des consultations



« Nous ne voulions pas être dans le discours, dans le ressenti, mais nous positionner sur une démarche scientifique ». Telle est la philosophie qu'Olivier Rémy et Philippe Roland (photo ci-dessus, Ph. L.) ont adoptée pour créer une mécanique «pragmatique» visant à quantifier les risques professionnels avec le plus d'exactitude possible. Le président et le directeur du Sist de Narbonne ont d'abord constitué un groupe de travail restreint: ce «conseil scientifique» a posé les bases d'un dispositif qui a ensuite mobilisé toutes les équipes de la plate-forme narbonnaise. Concrètement, depuis trois ans, un salarié sur deux venu en consultation au Sist s'est vu demander de remplir un questionnaire. « Le document liste les vingt-quatre risques professionnels recensés par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS, NDLR). Les participants doivent cocher ceux pour lesquels ils s'estiment concernés, tout en précisant leur métier et leur secteur d'activité ». Le tout, par ailleurs anonyme, est enrichi d'une discussion avec un médecin du travail. « Le salarié use dans un premier temps de son sentiment personnel pour énumérer les risques qu'il croit encourir dans son entreprise: ce premier retour est ensuite affiné durant l'entretien avec le professionnel de santé ». D'où les statistiques en deux temps décrites ci-contre, dont les différences ne manquent d'ailleurs pas d'enseignement. Toutes ces données sont d'ores et déjà consultables sur le site web du Sist de Narbonne... tant par les patrons que par les salariés.

NARBONNE

42

QUAI VALLIÈRE

UNE RÉSIDENCE D'EXCEPTION

OFFRE SPÉCIALE À DÉCOUVRIR SUR NOTRE ESPACE DE VENTE

- 3 villas contemporaines de 4 et 5 pièces
- Prestations haut de gamme
- Vue sur le canal de la Robine
- Architecture contemporaine
- Parking sécurisé

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE ESPACE DE VENTE

42, QUAI VALLIÈRE - 11100 NARBONNE

06 89 12 21 05 - 04 42 03 83 29 - www.sud-rea.fr

DANS QUEL BUT?

«Inciter les entreprises à faire appel à nous»

La perception traditionnelle de la médecine du travail n'est plus d'actualité, estime Olivier Rémy et Philippe Roland. De fait, le rôle du Sist est souvent mal compris: il s'agit désormais d'un organe de prévention collective! A ce titre, l'étude entamée il y a trois ans servira de pivot.

Sur la page web dédiée aux résultats figurent ainsi, pour chaque risque professionnel, les recommandations officielles l'INRS. Des conseils pratiques... mais très généraux. Les responsables du Sist de Narbonne espèrent donc surtout que leur travail novateur servira de déclic aux chefs d'entreprise. « Ils peuvent solliciter, directement en ligne, le passage de l'une de nos équipes dans leurs locaux ». Si ces interventions de terrain existent déjà, el-

les ne sont jamais imposées. « Cette étude explique donc aux patrons comment les risques sont ciblés, afin de les inciter à faire appel à nous ». Car parfois, il suffit d'un plan de travail abaissé de quelques centimètres pour éradiquer un mal de dos.

Cette sensibilisation, Philippe Roland et Olivier Rémy souhaitent aussi l'étendre aux patrons eux-mêmes... qui pour la plupart, en Narbonnais, ne sont pas de «grands» patrons. « Le tissu économique local est essentiellement constitué de PME de deux ou trois salariés, avec un gérant qui met lui aussi les mains dans le cambouis. Souvent, il s'expose même davantage pour protéger ses employés! Or un patron qui se blesse gravement, c'est une boîte qui ferme ses portes ».